



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service départementale d'incendie et de secours

Le Préfet

Châteauroux, le 4 juillet 2025

Mesdames et Messieurs les maires

Les situations de crise suite à des phénomènes naturels peuvent potentiellement concerner l'ensemble de la population et ainsi affecter chacun d'entre nous.

Face aux risques majeurs, il est impératif que nous soyons collectivement préparés à affronter ces crises, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou de l'implication des citoyens, acteurs de leur propre sécurité.

Les aléas climatiques auxquels nous sommes exposés sont de plus en plus fréquents et se caractérisent par une intensité aux conséquences multiples, tant sur le plan organisationnel que financier, au regard des dégâts constatés. Par ailleurs, les dysfonctionnements affectant les réseaux de toute nature - je pense notamment aux ruptures d'alimentation en eau ou aux coupures électriques récemment vécues dans le département - témoignent de la nécessité de renforcer notre niveau de résilience.

A cet égard, il me semble important que vous participiez à la sensibilisation de vos administrés à la préparation à la gestion de crise, en adoptant des réflexes et des actions simples. Dans cette optique, inciter chacun à la constitution d'un **kit d'urgence**, permettant d'assurer une autonomie pendant 3 jours apparaît comme une mesure pertinente et adaptée.

Ce kit pourrait comprendre les éléments suivants :

- Une radio à piles (avec piles de rechange) permettant de capter France Inter, France Bleu ou France Info;
- Des médicaments personnels ;
- Une trousse de premier secours (alcool, pansements, compresses...);
- Des outils de base (couteau multi-fonctions, ouvre-boîte...);
- De la nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots de bébé...);
- Des vêtements chauds et une couverture de survie;
- Une lampe torche (avec des piles de rechange), un briquet et des bougies;

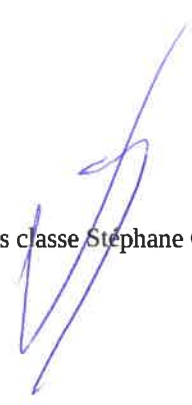
- Un chargeur de téléphone portable;
- Ses lunettes de vue;
- De l'argent liquide;
- De l'eau potable en quantité suffisante (6 litres par personne);
- Des photocopies des documents essentiels, conservées dans une pochette étanche;
- Le double des clés de la maison et de la voiture;
- Des jeux ou livres pour occuper le temps.

Ce kit d'urgence doit être placé dans un endroit facilement accessible, et sa localisation partagée avec les proches.

Enfin, je vous rappelle toute l'importance de la rédaction de vos Plans Locaux, mes services sont à votre disposition pour vous conseiller dans la rédaction de ce document.

Nous vous conseillons également la mise en place d'exercices réguliers d'activation de votre PCS, nous pourrons ainsi évaluer régulièrement leur efficacité.

En vous remerciant.



Colonel hors classe Stéphane CALIMACHE